



## Rapport du contexte Sère- 820028

Type de contexte: Cours d'eau



Etat fonctionnel  
Très perturbé



Domaine  
Intermédiaire



Catégorie piscicole  
2ème catégorie



Biocénotype  
7.2



Surface  
14367.69 hectares



Espèce repère  
Barbeau fluviatile, Chevaine,  
Goujon, Loche franche, Vairon

### Photos du contexte:



**Date:** 04/08/2015 **Auteur(s):** FDAAPPMA82  
**Localisation:** Cézone turbidité et colmatage substrat



**Date:** 14/09/2022 **Auteur(s):** FDAAPPMA82  
**Localisation:** Sère Pont d'Argou (station référence)



**Date:** 12/09/2024 **Auteur(s):** FDAAPPMA82

**Localisation:** Sère Pont d'Argou incision et turbidité



**Date:** 09/09/2024 **Auteur(s):** FDAAPPMA82

**Localisation:** Sère Pont d'Argou incisée et rectiligne

### Diagnostic en date du 01/12/2025:

**Répartition de l'espèce: Morcelée**

Cohérence avec la répartition historique naturelle

Présence de l'espèce dans 40 à 60% des pêches effectuées ces 3 dernières années dans le contexte

**Cycle biologique: Accompli difficilement**

Présence de deux classes d'âge

**Abondance: Limitée**

Ecart par rapport à la biotipo et/ou données historiques

Ecart d'abondance  $\geq 3$

**Qualité du milieu et fonctionnalités pour l'espèce:**

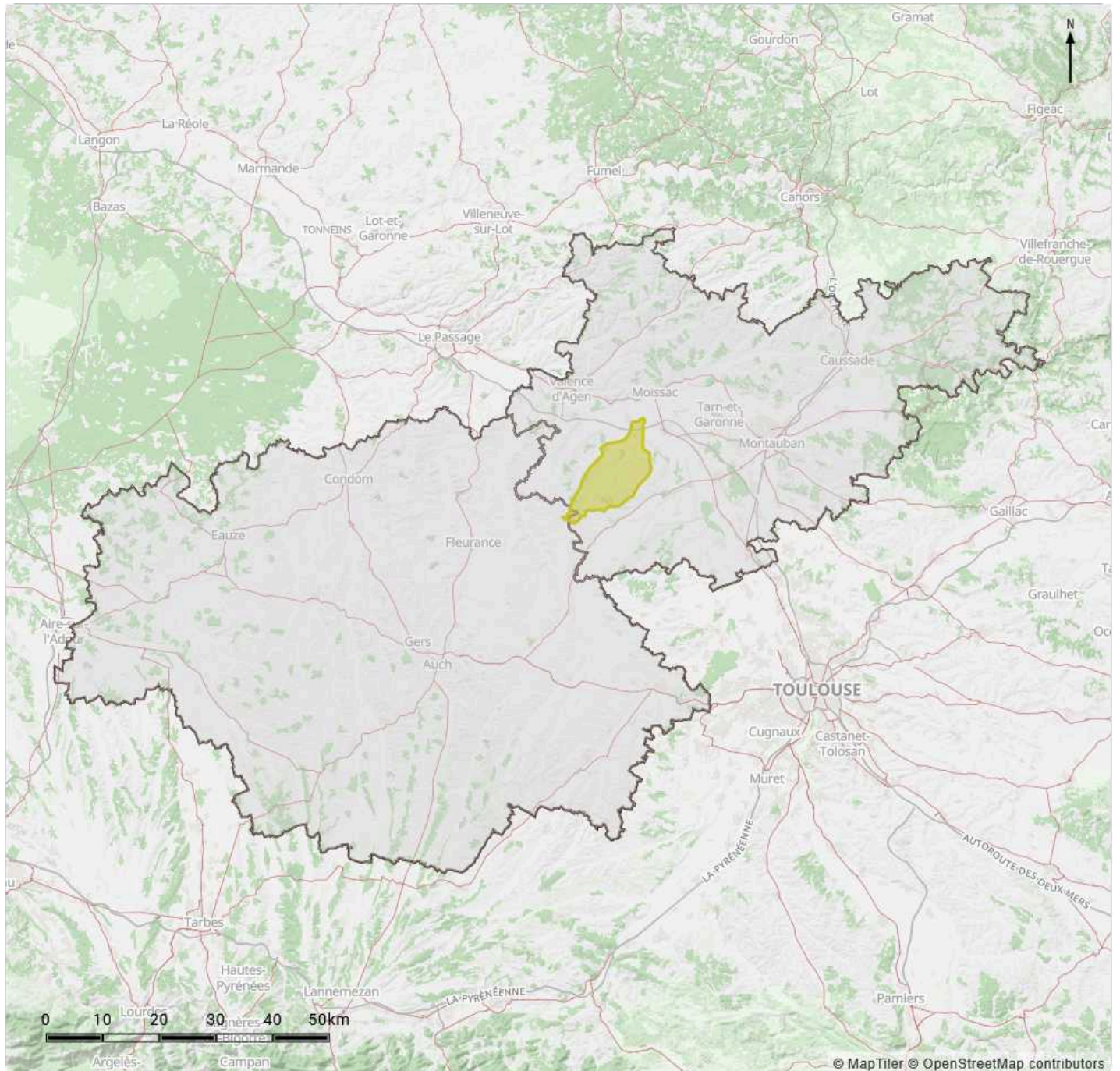
**Fortement altérées**

### Synthèse état des lieux et diagnostic:

La faible capacité d'accueil du milieu apparaît comme le principal facteur limitant du contexte. Les peuplements observés ne sont composés que des trois espèces de cyprinidés rhéophiles les moins exigeantes (chevesne, goujon, vairon), dans des densités et biomasses relativement faibles. Sur les affluents, les débits observés sont encore plus critiques, et les peuplements sont tout aussi faibles et peu diversifiés.

Au final, les captures de cyprinidés rhéophiles sont plutôt anecdotiques malgré un linéaire d'effet plan d'eau, engendré par des ouvrages, assez important. La faible capacité d'accueil des stations prospectées ne semble pas permettre leur maintien.

Localisation du contexte:

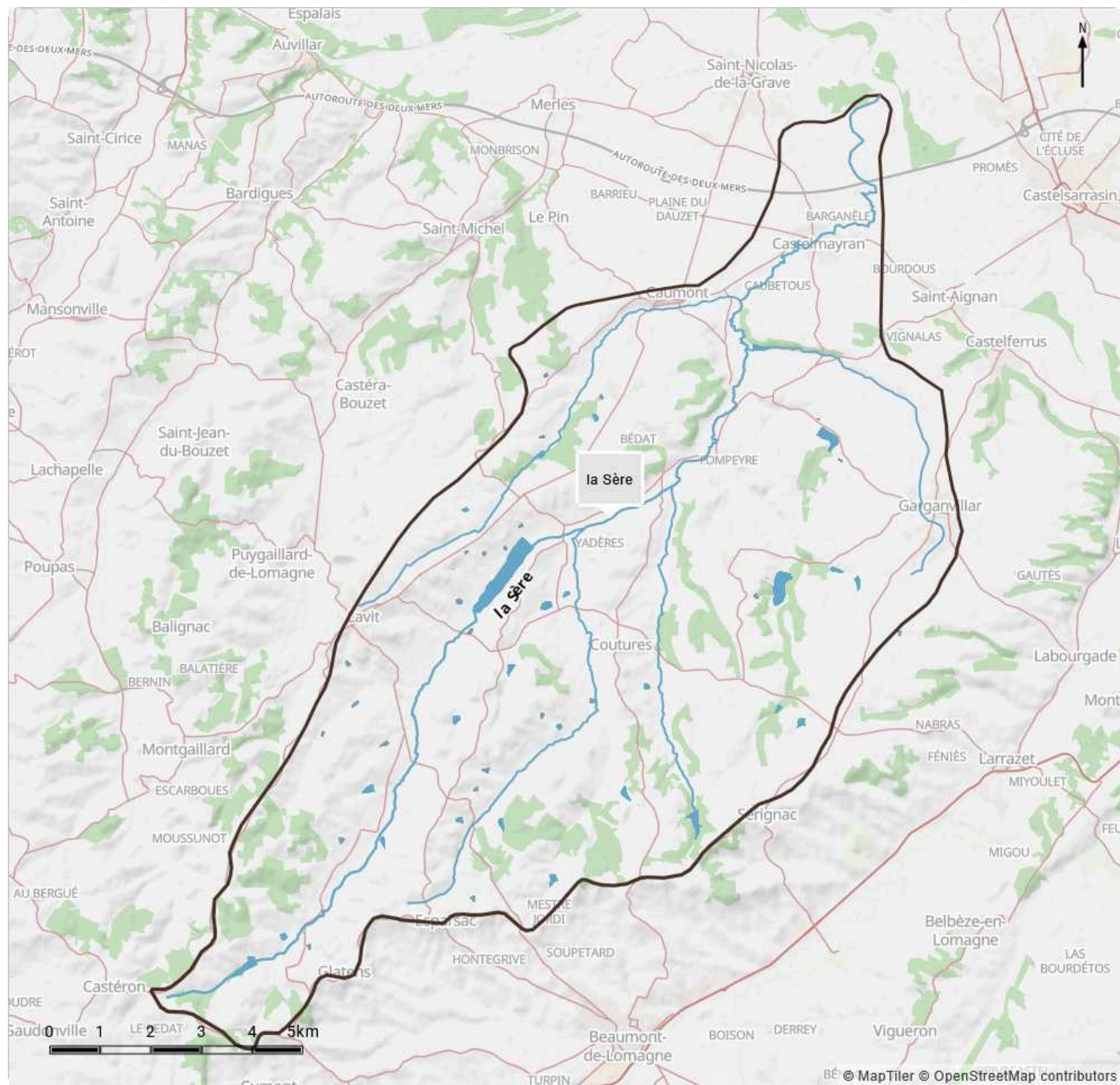


Fournisseur: IGN Date d'intégration: 25/11/2019 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Légende

- Limites départementales
- Contexte piscicole

## Hydrographie:



Fournisseur: © IGN - BD TOPAGE® 2018 implémenté par la structure utilisatrice Date d'intégration: 30/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

## Légende

— Cours d'eau ■ Plans d'eau

## Hydrographie:

## Cours d'eau principaux:

- Nom des cours d'eaux principaux: la Sère (31.191 km)
- Linéaire dans le contexte: **31.191 km**

## Affluents:

- Nom des Affluents: le Rieutord (11.766 km), Ruisseau de Cézone (10.209 km), Ruisseau du Gat (8.323 km), Ruisseau des Aubergès (7.944 km)
- Nombre total d'affluents: **4**

**Linéaire total de cours d'eau affichés dans le contexte: 69.433 km**

**Nombre total de plans d'eau affichés dans le contexte: 56**

**Plan d'eau, bassin, réservoir:**

INCONNU (6.58 ha),INCONNU (1.34 ha),INCONNU (1.28 ha),INCONNU (1.11 ha),INCONNU (1.42 ha),INCONNU (1.71 ha),INCONNU (0.98 ha),INCONNU (3.1 ha),INCONNU (1.62 ha),INCONNU (0.51 ha),INCONNU (0.81 ha),INCONNU (0.5700000000000001 ha),INCONNU (0.67 ha),INCONNU (0.31 ha),INCONNU (1.2 ha),INCONNU (0.6900000000000001 ha),INCONNU (0.62 ha),INCONNU (0.03 ha),INCONNU (1.01 ha),INCONNU (0.15 ha),INCONNU (0.02 ha),INCONNU (1.43 ha),INCONNU (2.52 ha),INCONNU (2.02 ha),INCONNU (0.92 ha),INCONNU (1.96 ha),INCONNU (0.64 ha),INCONNU (0.03 ha),INCONNU (2.64 ha),INCONNU (9.69 ha),INCONNU (2.08 ha),INCONNU (1.24 ha),INCONNU (0.87 ha),INCONNU (1.33 ha),INCONNU (0.5700000000000001 ha),INCONNU (0.39 ha),INCONNU (0.6000000000000001 ha),INCONNU (0.65 ha),INCONNU (1 ha),INCONNU (0.03 ha),INCONNU (0.64 ha),INCONNU (5.87 ha),INCONNU (0.73 ha),INCONNU (0.73 ha),INCONNU (0.01 ha),INCONNU (0.62 ha),INCONNU (2.1 ha),INCONNU (0.7000000000000001 ha),INCONNU (0.88 ha),INCONNU (0.97 ha),INCONNU (1.27 ha),INCONNU (16 ha),INCONNU (0.97 ha),TOUZAT (1.99 ha),SAINT-AMAND (3.12 ha),BARRAGE DE GENSAC-LAVIT (48.82 ha)

## Observations sur l'hydrographie :

### Hydromorphologie

Sur ce contexte, les principaux ouvrages anthropiques référencés sont localisés sur les affluents. Sur la Sère, certes, un certain nombre de seuils est recensé mais, en comparaison avec les autres contextes étudiés, celui-ci est plutôt faible. Néanmoins, les ouvrages présents se caractérisent par d'importantes zones lenticules, avec notamment le plan d'eau de Gensac Lavit localisé sur la partie médiane de la Sère. Les données hydromorphologiques les plus intéressantes au vu du diagnostic Salamandre sont notamment localisées en amont de ce plan d'eau.

Sur la partie aval de la Sère, le diagnostic Salamandre met en évidence un milieu présentant une notation plutôt mauvaise. La qualité hydromorphologique du contexte est ainsi majoritairement dégradée.

### Hydrologie

#### Etat initial

Ce contexte ne dispose pas d'une station de mesures des débits. Il n'est donc pas possible d'établir un état initial, et de caractériser les régimes hydrologiques et la sévérité des étiages.

#### Pressions sur la ressource en eau

Les différents éléments du diagnostic mettent en évidence des prélèvements à destination de l'irrigation significatifs sur ce contexte, tout comme l'évaporation induite par les plans d'eau qui est importante sur ce contexte. La surface cumulée des plans d'eau est en effet 21 fois supérieure à celle des cours d'eau. Cela s'explique par la présence de nombreux plans d'eau de petite taille sur le contexte, mais aussi par la présence du plan d'eau de Gensac Lavit sur la partie intermédiaire de la Sère.

#### Complément FDAAPPMA

Les observations de la FDAAPPMA mettent en évidence des étiages sévères entraînant des assecs sur les principaux affluents de la Sère, notamment sur la Cézone et l'Aubergès. Sur la Sère, les principaux assecs sont localisés sur la partie amont du cours d'eau, réduisant fortement la capacité d'accueil. Plus en aval, malgré des écoulements faibles en périodes estivales, aucun assec n'a été constaté. Néanmoins, les pertes en eau induites par évaporation au niveau du plan d'eau de Gensac restent importantes et présentent une dégradation de la capacité d'accueil sur ce secteur.

### Thermie

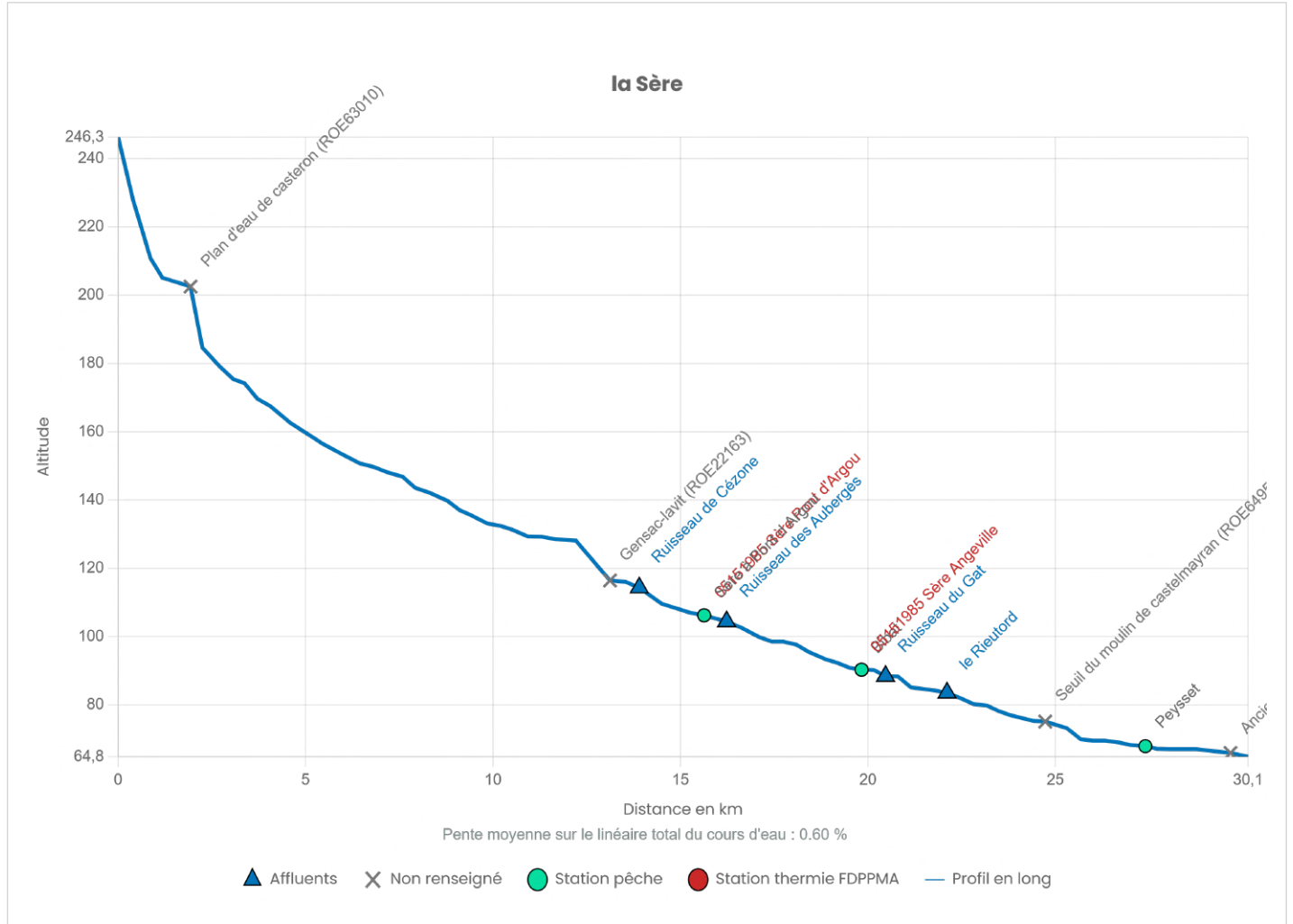
Une seule station sur la Sère fait actuellement l'objet d'un suivi thermique par la FDAAPPMA 82. Les données thermiques observées montrent des températures relativement élevées pour ce type de contexte, bien que l'accomplissement du cycle de vie des cyprinidés rhéophiles reste possible. La comparaison de ces données avec des jeux plus anciens de l'ONEMA semble montrer un réchauffement de l'eau au niveau de la retenue de Gensac Lavit (Tmax 30J). Néanmoins, une acquisition de données plus récente pourrait confirmer ces observations.

## Stations hydrologiques:

Fournisseur: Service Central d'Hydrométéorologie et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI) Date d'intégration: 30/10/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

Code station	Etat écologique	Régime	Fiche de synthèse
02910001	La Sère à Lavit		<a href="http://www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/02910001/synthese">www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/02910001/synthese</a>
02940001	La Sère à Castelmayran		<a href="http://www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/02940001/synthese">www.hydro.eaufrance.fr/sitehydro/02940001/synthese</a>

## Altimétrie du cours d'eau principal:



**Réglementation:**Continuité écologique:

LA SÈRE( classement: Liste 1 [Fiche descriptive](#) )

Installations classées:

ASA( classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#) )

EARL DE LA BLANQUE( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )

JEAN RUP ET FILS SA( classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#) )

LOMAGNE COMPOST( classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#) )

NONES( classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#) )

SARL LE DOMAINE DE MAÏKO Kévin GERARD( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )

SCEA LES QUILLETS( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )

SCEA PILKI (ancien GAEC DES CRETES)( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )

SMEEOM( classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#) )

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES CHATONS( classement: Non ICPE [Fiche descriptive](#) )

SUEZ ORGANIQUE( classement: Enregistrement [Fiche descriptive](#) )

TERRADOR SAS( classement: Autres régimes [Fiche descriptive](#) )

Natura 2000:

Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste( FR7301822, [Fiche descriptive](#) )

Vallée de la Garonne de Muret à Moissac( FR7312014, [Fiche descriptive](#) )

Plagepomi:

La Sère : Tout le cours( Axe poissons migrateurs, classement: Indéterminé )

SAGE:

Eaux souterraines de Gascogne

Vallée de la Garonne

Znieff:

LA GARONNE DE MONTRÉJEAU JUSQU'À LAMAGISTÈRE( 730003045, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )

GARONNE ET MILIEUX RIVERAINS, EN AVAL DE MONTRÉJEAU( 730010521, classement: 2 [Fiche descriptive](#) )

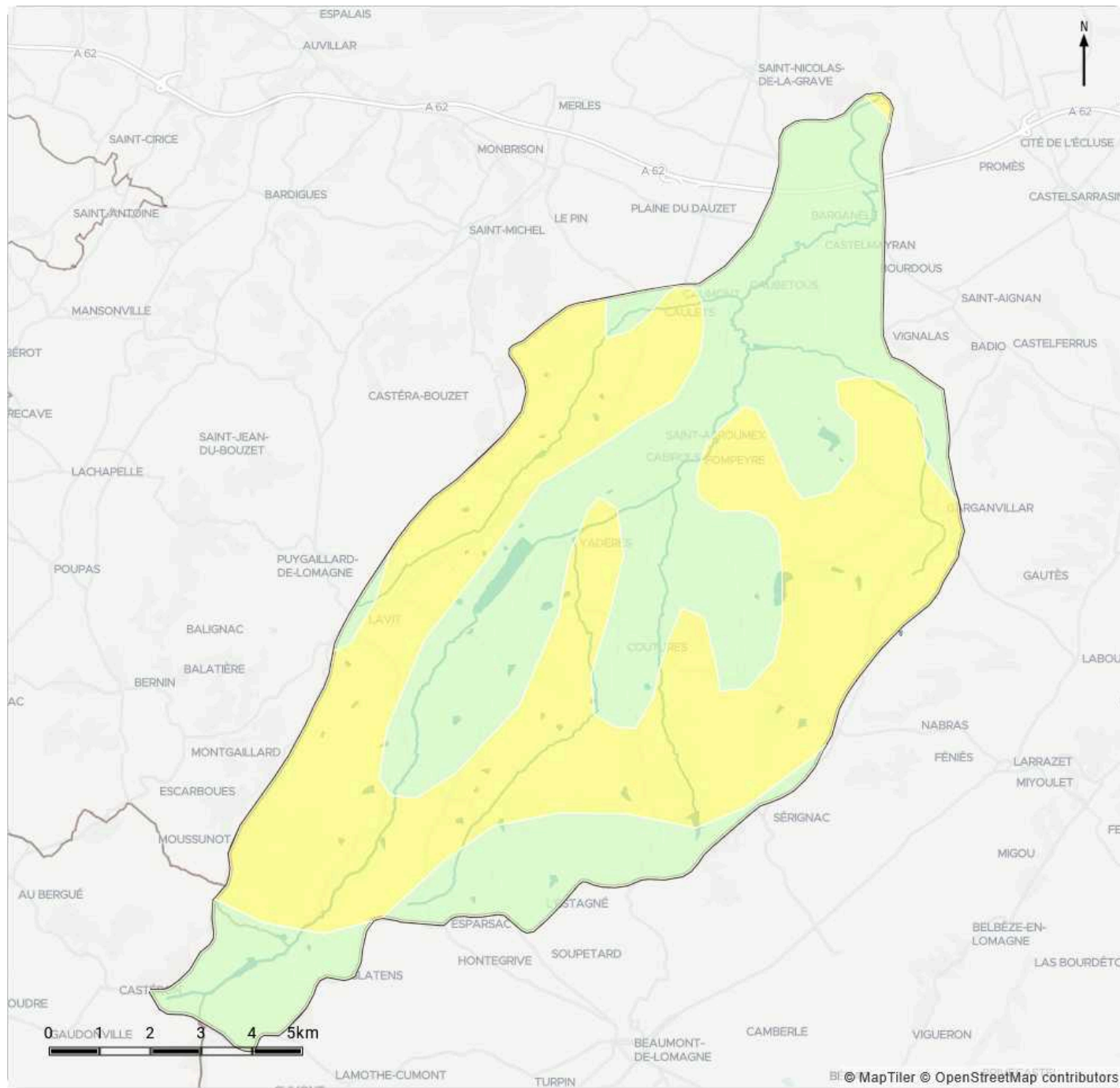
RETENUE DE LAVIT-GENSAC ET ZONES HUMIDES ARTIFICIELLES ANNEXES( 730030238, classement: 1 [Fiche descriptive](#) )

Zone de répartition des eaux:

05321( 05321, )

05821( 05821, )

### Géologie:

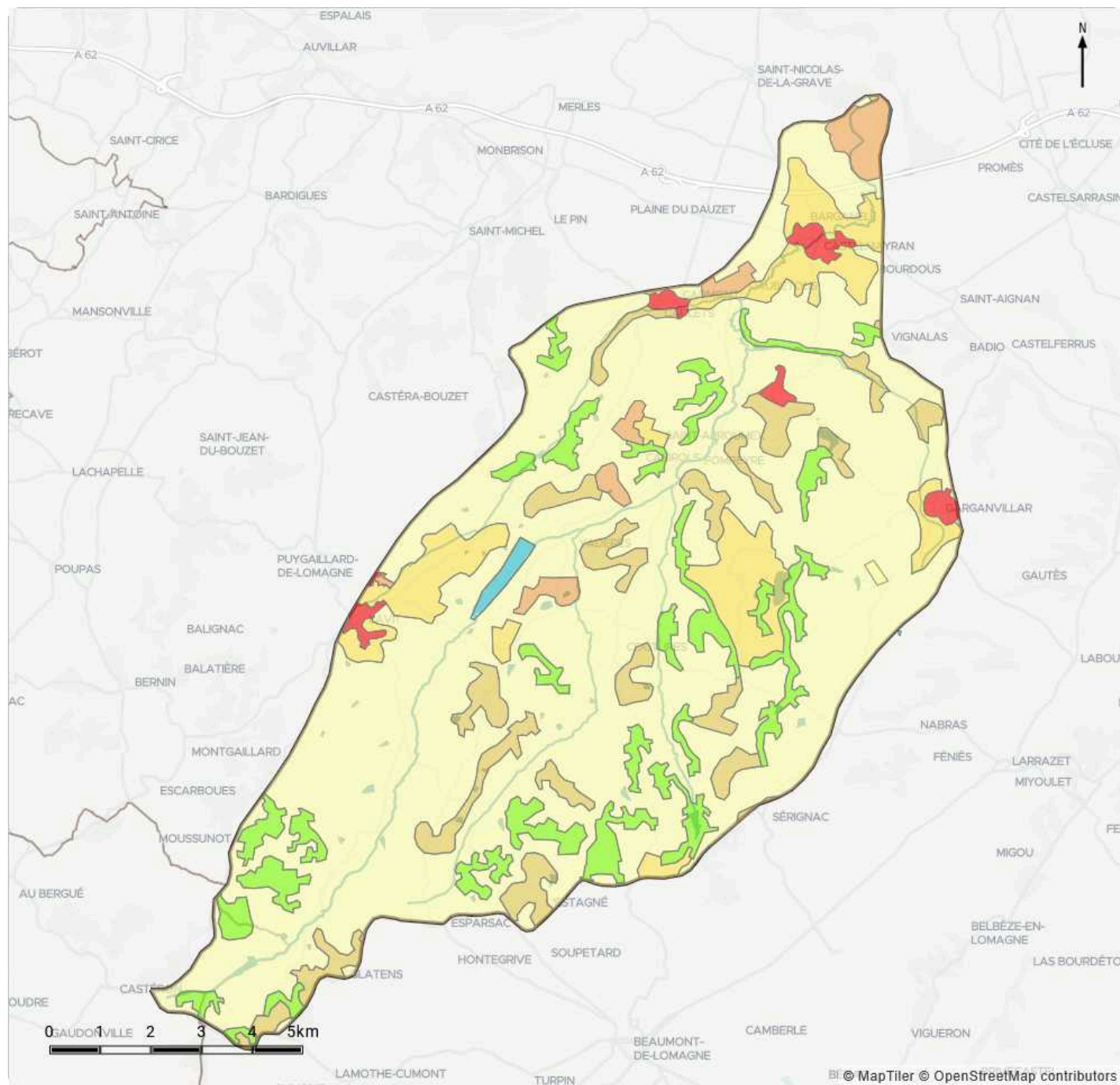


Fournisseur: BRGM Date d'intégration: 28/11/2025 [Conditions d'utilisation](#) | [En savoir plus](#)

#### Légende

- Argiles
- Sables

## Occupation du sol:

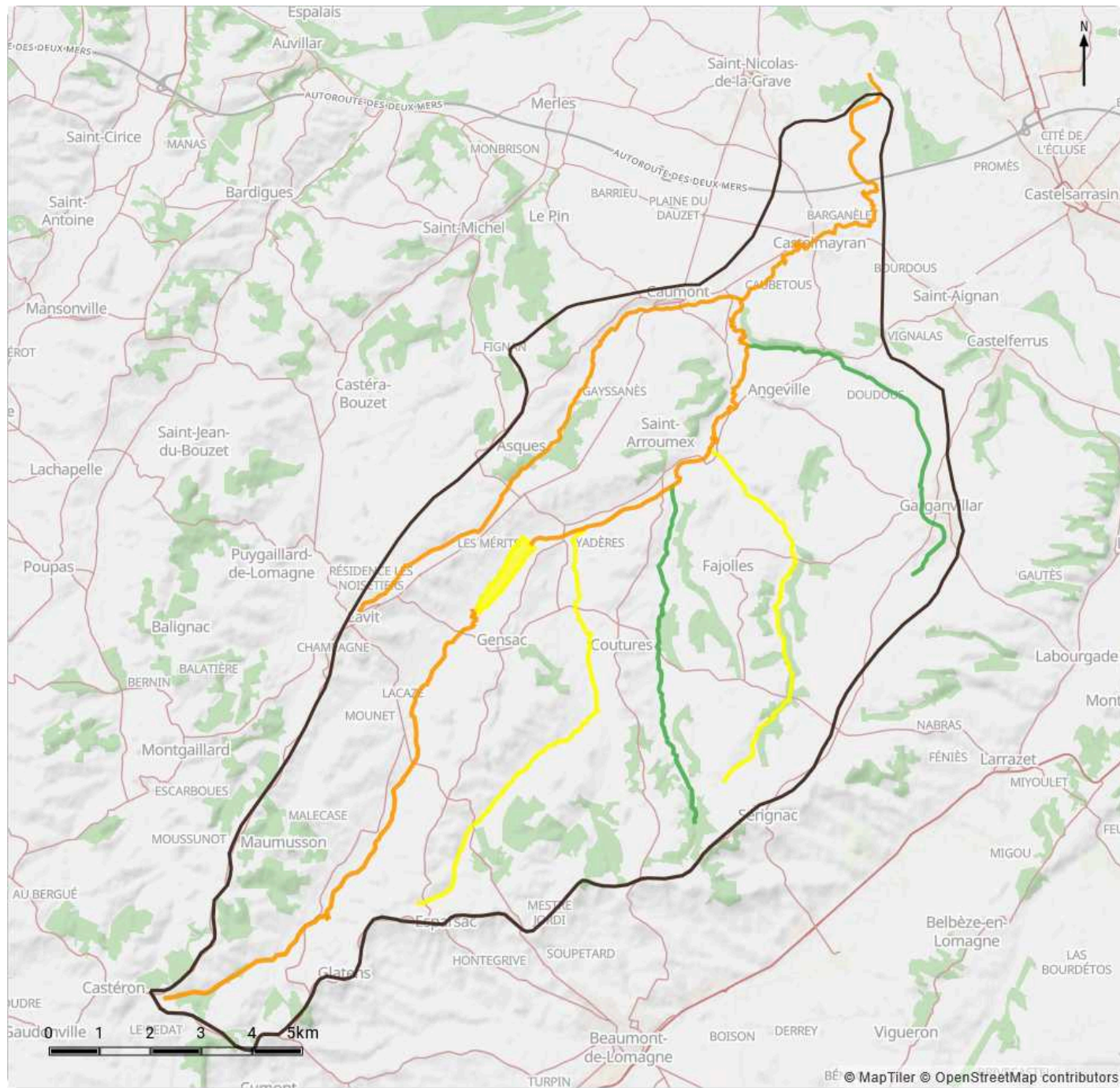


Fournisseur: Union européenne – SOeS, CORINE Land Cover, 2018 Date d'intégration: 28/11/2025 Conditions d'utilisation | En savoir plus

## Légende

- Cours et voies d'eau
- Forêts de feuillus
- Plans d'eau
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain discontinu
- Vergers et petits fruits

Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état:



Fournisseur: Agences de l'eau Date d'intégration: 27/11/2025

Etat ou potentiel écologique

— Très Bon — Bon — Moyen — Médiocre — Mauvais

Code	Nom	Etat ou potentiel écologique	Etat chimique	Objectif d'état	Echéance d'état
<a href="#">FRFR640_3</a>	Ruisseau des Aubergès	Bon	Bon	Bon état 2021	2021
<a href="#">FRFR640_1</a>	Ruisseau de Cézone	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
<a href="#">FRFR640_4</a>	Ruisseau des Tistets	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
<a href="#">FRFL41</a>	Retenue de Gensac-Lavit	Moyen	Bon	Objectif moins strict	2027
<a href="#">FRFL41_1</a>	La Sère	Médiocre	Bon	Objectif moins strict	2027
<a href="#">FRFR640</a>	La Sère du barrage de Gensac-Lavit au confluent de la Garonne	Médiocre	Bon	Objectif moins strict	2027

<a href="#">FRFR640_5</a>	Le Rieutord	Médiocre	Bon	Objectif moins strict	2027
---------------------------	-------------	----------	-----	-----------------------	------

## Peuplement piscicole:

### Données générales:

Zonation piscicole: Zone à barbeaux supérieure

Espèce(s) repère: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon

Espèce(s) cible: Anguille d'Europe

Poissons migrants: Anguille d'Europe

Espèces invasives: Ecrevisse de Louisiane

### Peuplement actuel:

Espèces majoritaires: Chevaine, Goujon, Loche franche, Vairon

Espèces occasionnelles: Anguille d'Europe, Barbeau fluviatile, Brème commune, Carassin commun, Carpe commune, Gardon, Ecrevisse de Louisiane, Perche, Tanche

Espèces d'intérêt particulier: Anguille d'Europe

### Peuplement potentiel:

Espèces centrales: Barbeau fluviatile, Chevaine, Goujon, Vairon

Espèces intermédiaires: Anguille d'Europe, Loche franche

### Statut et diversité des espèces du Bassin versant:

#### Sous contexte Sère Amont

Sur la partie amont de la Sère, le risque de perte de capacité d'accueil, par rupture d'écoulement ou assèchement durant les périodes estivales est important. Le diagnostic Salamandre a aussi mis en avant ce secteur comme plus altéré que la partie aval de la Sère. Les données des pêches électriques font ressortir le secteur amont de la Sère comme dégradé. La seule donnée de pêche électrique réalisée en 2011 a mis en avant l'absence de l'ensemble des espèces indicatrices. Sur cette station en amont direct du plan d'eau de Gensac-Lavit, seuls des juvéniles de Sandre ont été capturés. La capacité d'accueil ressort comme le principal facteur limitant et le peuplement piscicole en est fortement impacté. Au final, la présence de ses juvéniles n'est due qu'à leur remontée depuis le lac de Gensac Lavit situé en aval, et le maintien de cette population sur la station peut refléter le niveau d'altération. Plus en aval, le Lac de Gensac Lavit, classé comme une masse d'eau à part entière, a aussi été mis en sous-secteur dégradé, son fonctionnement et son peuplement piscicole n'ayant plus rien à voir avec celui d'un cours d'eau.

#### Sous contexte Sère Aval

La partie aval de la Sère est moins dégradée et l'analyse du peuplement piscicole fait ressortir le sous-contexte comme moyennement perturbé. Pour cela, deux stations ont fait l'objet d'un suivi par la FDAAPPMA ces dernières années. La première station, Pont d'Argou, localisée plus en amont, fait l'objet d'un suivi les années paires avec une bancarisation des données pour l'agence de l'eau. Trois espèces de cyprinidés rhéophiles, les moins exigeantes, ont été capturées sur la station (Chevesne, Goujon et Vairon).

Ces trois espèces, avec la Loche Franche, dominent le peuplement piscicole en termes de biomasse et de densité. Pour les autres espèces, la capture de quelques cyprinidés non rhéophiles traduit l'influence sur le peuplement piscicole des nombreuses zones lenticques créées par des obstacles et la dévalaison depuis des plans d'eau, même sur les secteurs hors influence directe de ces ouvrages. Néanmoins, ces captures peuvent paraître anecdotiques au vu du faible nombre d'individus capturés mais suffisamment récurrentes pour refléter les pressions sur le milieu.

Ces résultats sont cohérents avec les autres éléments mis en avant lors du diagnostic. En effet, sur ce secteur, les écoulements durant la période d'étiage sont moins critiques que sur les secteurs amont. Néanmoins, les données de qualité de l'eau et le diagnostic Salamandre font ressortir comme présentant une qualité globale moyenne.

Cela se traduit par la présence des trois espèces de cyprinidés rhéophiles les moins exigeants, dans des densités assez faibles, par rapport aux peuplements observés sur d'autres stations suivies. Enfin, l'analyse des classes de tailles montre un peuplement pérenne composé aussi bien d'adultes que de juvéniles, pour toutes les espèces de cyprinidés rhéophiles.

La deuxième station, Angeville, est localisée plus en aval, elle présente des résultats relativement similaires pour les trois années de données disponibles (2011, 2014 et 2016). Les trois mêmes espèces de cyprinidés rhéophiles ont été capturées sur la station. Néanmoins, l'influence des zones lenticques induites par les différents seuils artificiels (8 ouvrages recensés avec Salamandre), se fait davantage ressentir sur cette station. En effet, pour les pêches à deux passages, les densités moyennes en cyprinidés rhéophiles capturés sur la station sont moins importantes que pour la station de Pont d'Argou. De plus, les cyprinidés non rhéophiles et espèces limnophiles capturées restent faibles mais leur nombre est plus important que pour la station de Pont d'Argou. Il est aussi à noter la présence de carassins capturés sur l'ensemble des pêches réalisées sur cette station.

Des données plus anciennes sont également disponibles. Elles permettent d'avoir en complément une vision des peuplements piscicoles dans les zones d'influence directe des ouvrages ou encore sur la partie aval de la Sère proche de l'embouchure avec la Garonne, où les résultats des pêches montrent des peuplements plus proches de celui d'un plan d'eau. C'est le cas par exemple de la pêche réalisée au moulin de Castelmayran en 2012, où l'influence de l'ouvrage se fait ressentir avec un peuplement où dix espèces limnophiles ont été

capturées, et où les cyprinidés rhéophiles ne représentent qu'une faible proportion du peuplement. Néanmoins, ces stations sont non représentatives, et c'est sur la base des stations de Pont d'Argou et d'Angeville que le classement de la Sère en moyennement perturbé a été établi.

### Enjeux Migrateurs

L'ensemble des pêches indiquent une faible présence de l'anguille sur la Sère, pourtant classée en liste 1 axe migrateur. En effet, pour les pêches les plus récentes, sur la station Pont d'Argou, la capture d'anguille n'a eu lieu qu'en 2016 (1 individu de 42 cm) et 2018 (4 individus de 21 à 28 cm). Au vu du nombre de seuils recensé sur la partie aval de la Sère et du nombre d'anguilles capturées, des difficultés à la montaison semblent être présentes.

### Espèces remarquables:

Aucune espèce renseignée

### Inventaire piscicole récent:

Date	Cours d'eau	Commune	Lieu dit	Etat peuplement	Commanditaire	Opérateur	Espèces pêchées
07/10/25	La Sère	Saint-Arroumex	Pont d'Argou	Non renseigné	FDPPMA	FDAAPPMA 82	Chevaine, Goujon, Loche franche, Ecrevisse de Louisiane, Perche, Tanche, Vairon
12/09/24		Saint-Arroumex	Pont d'Argou			FDAAPPMA 82	Chevaine, Barbeau fluviatile, Perche, Ecrevisse de Louisiane, Pseudorasbora, Vairon, Goujon, Loche franche
22/09/23		Caumont	Pont de Panel			FDAAPPMA 82	Chevaine, Goujon, Poisson-chat, Perche soleil, Tanche, Vairon
06/10/22		Saint-Arroumex	Pont d'Argou			FDAAPPMA 82	Chevaine, Goujon, Barbeau fluviatile, Perche, Perche soleil, Loche franche, Vairon
30/06/21		Castelmayran	Peysset			FDAAPPMA 82	Pseudorasbora, Brème commune, Perche, Chevaine, Barbeau fluviatile, Carassin commun, Carpe commune, Gardon, Brème bordelière, Carpe cuir, Goujon, Bouvière
11/09/20		Saint-Arroumex	Pont d'Argou			FDAAPPMA 82	Carpe commune, Gardon, Perche, Chevaine, Goujon, Vairon, Loche franche, Anguille d'Europe
27/09/18		Saint-Arroumex	Pont d'Argou			FDAAPPMA 82	Chevaine, Carpe commune, Perche, Loche franche, Brème commune, Vairon, Anguille d'Europe, Goujon
27/09/18		Caumont	Pont de Panel			FDAAPPMA 82	Loche franche, Vairon, Goujon, Chevaine
20/09/16		Saint-Arroumex	Pont d'Argou			FDAAPPMA 82	Carpe commune, Chevaine, Goujon, Vairon, Sandre, Loche franche, Anguille d'Europe

### Gestion et halieutisme:

#### Acteurs de la gestion piscicole:

Nom	Type	Linéaire dans le contexte (km)	Linéaire total (km)	Surface dans le contexte (ha)
Lavit de Lomagne	AAPPMA	20.18	85.35	0
Castelmayran	AAPPMA	44.99	45.05	0
SYGRAL	AAPPMA	0.78	28.35	0

#### Type de gestion des 5 dernières années:

Le diagnostic a mis en évidence des peuplements plus ou moins intéressants sur le contexte. Mais ils restent en deçà de ceux attendus pour ce type de contexte et présentent des disparités sur l'ensemble du contexte.

Pour l'ensemble de ces raisons, la FDAAPPMA 82 préconise de **conserver une gestion raisonnée sur ce contexte**, (espèces, densités, nombre de lâchers, secteurs, en fonction de la demande...).

## Diagnostics et pressions anthropiques:

### Pressions principales:

Nature: Hydrologie et altérations des débits

Localisation:

Tout le contexte

Description:

Régime hydrologique "naturel" et altérations (prélèvements, évaporation en plans d'eau...)

Impact état fonctionnel:

#### Régime Hydrologique

- Etiages régulièrement sévères, en deçà des débits minimaux biologiques

#### Plans d'eau et retenues colinéaires - Prélèvements

- Diminution de la ressource en eau (évaporation, prélèvements irrigation) → amplification de l'étiage
- Réduction de la qualité de l'eau (T°, MES, MO, ...)
- Apport d'espèces limnophiles et "invasives"

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Fort

Nature: Ouvrages anthropiques, seuils

Localisation:

25 obstacles à l'écoulement sur le contexte

Description:

Barrages et seuils de moulins, radiers de pont

Impact état fonctionnel:

- Altération de la continuité écologique (Cloisonnement des populations piscicoles, obstacle à la montaison et dévalaison des espèces migratrices)
- Altération de la continuité sédimentaire (piégeage de la charge sédimentaire → déficit sédimentaire et érosion à l'aval des ouvrages)
- Zones lenticules artificielles induites :
  - Diminution de la qualité de l'eau : réchauffement, eutrophisation...
  - Accroissement des populations d'espèces limnophiles et « invasives »
  - Piégeage des MES → colmatage des substrats

Impact recrutement espèce repère: Fort

Impact accueil espèce repère: Fort

### Pressions annexes:

Nature: Implantation d'espèces "indésirables" et invasives

Localisation:

Tout le contexte

Description:

Implantation d'espèces "indésirables" et invasives

Impact état fonctionnel:

- Prédation des œufs et des juvéniles, compétition ...

Impact recrutement espèce repère: Modéré

Impact accueil espèce repère: Pas ou peu d'impact

## Synthèse des actions préconisées:

### Priorité absolue:

Intitulé: Diversifier les écoulements et les habitats

Localisation:

Tout le contexte

Description:

Implantation de banquettes minérales, Blocs dispersés, entretien sélectif du bois mort... Restauration ou création d'une ripisylve

Effet attendu sur les espèces repère:

Amélioration de la capacité d'accueil et de recrutement par la diversification des habitats

Effet attendu sur le milieu:

Amélioration de l'hydromorphologie, de l'auto-épuration et de la thermie par la restauration des composantes de l'habitat (vitesses, hauteurs d'eau, substrats et connexion lit mineur lit majeur...)

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation D: Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides (2022-2027)

Intitulé: Améliorer la gestion quantitative afin d'assurer un débit suffisant à l'étiage

Localisation:

Tout le contexte

Description:

Limitier les prélèvements (agriculture/industrie/AEP) Limiter l'impact des plans d'eau et des retenues collinaires en assurant des débits réservés Sensibilisation pour la préservation des zones humides existantes et restauration de nouvelles Implantation, densification et restauration de la ripisylve

Effet attendu sur les espèces repère:

Gain en capacité d'accueil du milieu pour les espèces repères

Effet attendu sur le milieu:

Amélioration des débits estivaux, et donc de l'attractivité du milieu pour les espèces repères. Sur les secteurs présentant les plus faibles débits (Affluents, Séoune), l'amélioration de la diversité et des densités serait significative

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation C: Agir pour assurer l'équilibre quantitatif (2022-2027)

### Priorité modérée:

Intitulé: Amélioration des connaissances, Suivis et Sensibilisation

Localisation:

Tous les BV

Description:

Poursuivre et développer les réseaux d'acquisition de connaissance, de suivis et diagnostics Développer les approches multi-partenariales Poursuivre et développer les actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement, de communication (porter à connaissance) et de valorisation des données auprès des élus, des gestionnaires, des usagers, du grand public et des scolaires

lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE:

Orientation A: Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE (2022-2027)

### Priorité faible:

Donnée non renseignée

## Synthèse des préconisations:

### RAC/MAC 1 : Amélioration de la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau

Le diagnostic a mis en avant la faible disponibilité de la ressource en eau lors des étiages comme le principal facteur limitant recensé sur ce contexte. Les faibles débits estivaux se répercutent par une CA fortement réduite, sur la partie amont de la Sère, mais aussi sur ses deux principaux affluents, où les débits estivaux sont les plus critiques. Il s'agit de l'axe de travail qui entrainerait des améliorations les plus significatives du peuplement piscicole. De même, les données relatives à la qualité de l'eau observée sur la Sère peuvent ressortir comme un facteur limitant le développement et l'implantation de certaines espèces repères, les teneurs en oxygène et en nutriments observées étant importantes.

Ainsi, il apparait primordial d'améliorer la quantité et la qualité de la ressource en eau dans un premier temps. Il s'agit du principal axe de travail qui bénéficierait à l'ensemble du peuplement piscicole. En effet, les résultats des inventaires piscicoles ne mettent en avant que la présence des cyprinidés rhéophiles les moins exigeants, dans des biomasses et densités inférieures à celles attendues pour ce type de milieu.

**MAC 2 : Restauration de la capacité d'accueil par la restauration des habitats**

Certains secteurs sur la partie aval de la Sère ont fait l'objet de travaux de rectification et présentent un habitat peu favorable au développement des espèces repères. Sur ces milieux, des actions de diversification des écoulements sont envisageables. Néanmoins, les gains seront moindres par rapport aux actions sur la gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau. La mise en place de ces projets est donc uniquement à envisager dans un premier temps sur la partie aval de la Sère, caractérisée par des étiages moins importants que sur le reste du contexte.

**Rac 2 Amélioration des connaissances**

Les démarches d'acquisition de connaissances sur ce contexte sont à continuer par la FDAAPPMA. Elles permettent d'affiner la compréhension du fonctionnement du milieu et d'identifier et comprendre les altérations du milieu, ainsi que les facteurs limitants à leur origine. De plus, ces données pourraient notamment être précieuses dans le cadre de futurs projets. Le suivi mis en place depuis plusieurs années permet aussi d'observer les éventuelles évolutions du territoire (amélioration ou dégradation).

**Gestion piscicole préconisée:**

**Gestion globale préconisée: Gestion raisonnée**

**Observations:**

Une gestion raisonnée est à préconiser pour ce milieu. Des déversements peuvent donc avoir lieu, mais ils devront être réfléchis en ce qui concerne les espèces, les quantités apportées et les périodes où ces actions seront réalisées. De plus, le diagnostic du PDPG a fait ressortir la capacité d'accueil du milieu comme limitante pour les espèces repères, les déversements de cyprinidés rhéophiles bien présents sur le contexte (Goujons notamment) sont ainsi à proscrire.